

6th PROSPERITY AFRICA 2024



CHAMBRES D'AFRIQUE ENTREPRISES CONFERENCE Inspirer | Innover | Impact

ADDIS ABABA

Commission de l'Union africaine | 25- 26 septembre



DURABILITÉ



INNOVATION



COMMERCE

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE

Promotion par



En collaboration avec



6th Prosperity Africa Partners



1. Résumé exécutif

La conférence Prosperity Africa 2024, qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, a réuni plus de 200 participants de plus de 45 pays d'Afrique et d'ailleurs, offrant une plateforme dynamique pour présenter des produits innovants, former des partenariats et faire progresser la collaboration du secteur privé dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Organisé par la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie (PACCI) avec le soutien du Département de l'Union africaine - Développement économique, Commerce, Tourisme, Industrie, Minéraux (ETTİM), du Secrétariat de la ZLECA, de l'UNECA ATPC, du PNUD, de la Banque Afrexim, de l'UE TAF et de ses partenaires, cet événement transformateur s'est concentré sur des stratégies concrètes pour libérer le potentiel de l'Afrique en matière de commerce et d'investissement.

Résultats clés :

(i) Lancement d'initiatives stratégiques

Campagne "Payez sans tarder" (2024) : Une campagne transformatrice conçue pour alléger les pressions financières sur les PME qui font des affaires avec les grandes entreprises et les agences gouvernementales en promouvant des pratiques de paiement plus rapides. Cette initiative vise à renforcer la trésorerie des PME, à améliorer leur stabilité opérationnelle et à favoriser un environnement commercial plus équitable.

Plateforme Connect Africa (2023) : Une plateforme robuste lancée pour moderniser et améliorer les services fournis par les chambres de commerce à travers l'Afrique. En intégrant les services des chambres au niveau régional, la plateforme permet aux entreprises d'accéder aux données commerciales, aux réseaux et aux opportunités, tout en encourageant la collaboration à travers le continent.

Programme de conseillers commerciaux de l'AfCFTA (2024) : Développé pour PACCI en partenariat avec l'Université de Nairobi et soutenu par la Banque africaine de développement (BAD), ce programme dote les organisations d'appui aux entreprises et les experts en commerce des compétences et des outils nécessaires pour tirer profit de l'AfCFTA. Le cours se concentre sur la facilitation du commerce,

la conformité et l'exploitation des opportunités de l'AfCFTA pour développer les opérations.

Nouveau cadre politique pour l'intégration des PME dans les zones économiques spéciales en Afrique (2024). L'Union africaine - Développement économique, commerce, tourisme, industrie, minéraux (ETTİM), en partenariat avec l'Organisation des zones économiques africaines, a dévoilé un cadre politique complet visant à transformer les zones économiques spéciales (ZES) à travers le continent et à s'assurer qu'elles intègrent davantage les MPME. Ce document, intitulé "Politique pour l'établissement d'un écosystème commercial viable pour les PME en Afrique", explique en détail comment les zones économiques spéciales peuvent contribuer à l'intégration des PME et au développement économique local. Cette politique, soutenue par Expertise France, présente une feuille de route pour tirer parti des ZES afin de créer un solide écosystème de petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique.

(ii) Ateliers de renforcement des capacités

- a) **Formation sur les certificats d'origine :** Du 22 au 24 septembre 2024, la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie (PACCI) a organisé une formation de trois jours sur la délivrance des certificats d'origine (CoO) à l'hôtel Wassamar à Addis-Abeba. La formation, animée par Martin Van Der Weide, président du Conseil international des certificats d'origine à la Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) de la Chambre de commerce internationale (CCI), a fourni aux participants des informations essentielles sur les règles d'origine préférentielles, les systèmes électroniques de certificats d'origine et les exigences de conformité pour les chambres qui aspirent à devenir l'autorité privilégiée pour la délivrance de certificats d'origine préférentiels dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALECA).

- b) **Innovation du modèle de chambre :** Suite à la Conférence Prosperity Africa 2024, PACCI a organisé un atelier de deux jours les 27 et 28 septembre 2024, à l'hôtel Wassamar. Animé par l'experte CMI Mme Natalia Sycheva d'Integra Seven, l'atelier a mis l'accent sur le renforcement des capacités du personnel de la chambre en tirant parti des connaissances préalables à la formation sur leurs défis. Ces connaissances ont permis de concevoir des solutions pratiques pour renforcer les activités des chambres. Les principales discussions ont porté sur la redéfinition du modèle de chambre afin de s'aligner sur les exigences réglementaires et de

conformité de l'AfCFTA, en veillant à ce que les chambres soient mieux positionnées pour aider les entreprises à saisir les opportunités offertes par le cadre de l'AfCFTA.

(iii) Discussions approfondies en panel

- a) **Accès et mobilisation du financement climatique** : Il a exploré les voies permettant de débloquent les opportunités de financement climatique mondial pour les PME africaines, en se concentrant sur la conformité ESG et les stratégies de préparation à l'investissement.
- b) **Normes et qualité des produits fabriqués en Afrique** : L'importance de la **politique de qualité africaine** et des normes développées par l'**ARSO (Organisation africaine de normalisation)** pour améliorer la qualité et la compétitivité des produits africains a été soulignée. La session a présenté le travail d'**AWAN Afrika** et d'**OWIT Nigeria**, mettant en évidence les efforts déployés pour aider les entreprises dirigées par des femmes à respecter les normes de qualité et à accéder aux marchés. Cela permet d'assurer la conformité avec les exigences de l'**AfCFTA**, de promouvoir des normes harmonisées et d'améliorer l'accès aux marchés régionaux et mondiaux.
- c) **Se faire le champion de l'intégration de la dimension de genre** : L'Ag. Ron Osman, a souligné l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le commerce en tant qu'impératif stratégique. Les sessions ont mis en lumière des solutions concrètes pour renforcer l'autonomie des femmes dans le commerce, s'attaquer aux barrières systémiques et favoriser une croissance inclusive dans le cadre de l'AfCFTA.
- d) **Rôle de la transformation numérique** : Discussion sur la manière dont les outils et plateformes numériques peuvent révolutionner la facilitation du commerce, réduire les coûts de transaction et améliorer l'accès aux marchés dans toute l'Afrique.

(iv) Expositions et mise en réseau

L'événement a rassemblé plus de 15 exposants présentant des produits et services innovants, ainsi que des sessions de mise en réseau dynamiques qui ont facilité les partenariats, l'échange de connaissances et les opportunités d'investissement.

(v) Mise en avant des événements à venir

Quatrième foire commerciale intra-africaine (IATF2025) : Présentée comme un événement important à venir, l'IATF2025 se tiendra à Alger, en Algérie, du **4 au 10 septembre 2025**, sous le thème "Connecter les marchés africains". Organisée par Afreximbank en collaboration avec l'Union africaine (UA) et le Secrétariat de l'AfCFTA, la foire vise à stimuler le commerce intra-africain en connectant les acheteurs, les vendeurs et les investisseurs à travers le continent.

(vi) Élaboration et distribution de brochures et de matériel d'information

PACCI a réussi à élaborer et à diffuser des brochures d'information en anglais et en français afin d'améliorer la compréhension et le soutien de l'ALEAC. Les brochures abordaient des aspects critiques de l'accord et de sa mise en œuvre, y compris :

- a) Assurer le succès du PAPSS : surmonter les défis pour un système de paiement africain unifié. Explore comment le système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) peut rationaliser les paiements commerciaux intra-africains et surmonter les défis existants.
- b) Renforcer le rôle des femmes et des jeunes dans le commerce dans le cadre de l'ALECAF - Perspective de PACCI. Met en évidence les stratégies visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes dans les activités commerciales liées à l'ALEAC, afin de garantir l'inclusion dans la croissance économique.
- c) Le point de vue de PACCI sur le protocole de l'AfCFTA sur le commerce numérique. Examine le potentiel du commerce numérique dans le cadre de l'AfCFTA, en mettant l'accent sur les opportunités pour les entreprises de s'engager dans le commerce électronique et les services numériques.
- d) Remédier aux lacunes de la politique de concurrence de l'AfCFTA. Fournit des informations sur l'amélioration de la politique de concurrence afin de créer un environnement commercial équitable et dynamique dans toute l'Afrique.

En outre, PACCI a produit l'Économie de l'Afrique en un clin d'œil 2024

2. Introduction

Historique et contexte : Prospérité Afrique est un forum biennal dédié à la promotion du commerce, de l'investissement et de l'innovation à travers l'Afrique. La sixième édition 2024 a mis l'accent sur la mise en œuvre de l'AfCFTA, en se concentrant sur la durabilité, le commerce numérique et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Aperçu de l'événement

Dates et lieu : 25-26 septembre 2024, siège de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie.

Participants : Plus de 200 participants, 40% de femmes, 10% de jeunes, comprenant des chambres de commerce, des PME, des décideurs politiques, des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes.

Format : Événement hybride avec participation en personne et virtuelle.

3. Points forts de l'ordre du jour

1. Promouvoir la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) en tant que moteur essentiel de l'intégration économique et de la croissance sur le continent.
2. Relever les défis auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME), notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés, aux financements et aux opportunités commerciales dans le cadre de l'AfCFTA.
3. Plaider en faveur de politiques et de programmes qui renforcent l'autonomie des femmes et des jeunes dans le domaine du commerce, favorisant ainsi une croissance économique équitable et inclusive.
4. Souligner le rôle des plateformes et des technologies numériques dans la facilitation du commerce, l'amélioration de l'accès au marché et le renforcement de la compétitivité des entreprises africaines.
5. Doter les entreprises africaines, en particulier les PME, d'outils et de connaissances leur permettant d'accéder aux opportunités de financement climatique mondial et d'adopter des pratiques durables.
6. Améliorer et intégrer les services offerts par les chambres de commerce dans toute l'Afrique, afin de leur permettre de soutenir plus efficacement les entreprises et de favoriser la collaboration régionale.
7. Proposer des formations et des ateliers sur des sujets essentiels tels que les certificats d'origine, la conformité commerciale et les modèles de chambres innovantes afin d'améliorer les connaissances et les compétences.

8. Créer des plateformes pour le dialogue public-privé, la collaboration et les opportunités d'investissement, en encourageant les partenariats qui libèrent le potentiel de l'AfCFTA.
9. Mettre en avant les initiatives à venir, notamment la plateforme TRADAR et la quatrième foire commerciale intra-africaine (IATF2025), afin d'encourager la participation et la sensibilisation des parties prenantes.
10. Célébrer et promouvoir l'innovation, les produits et les services africains, en mettant l'accent sur les capacités et la résilience du continent sur les marchés mondiaux.

4. Impact statistique

Participants : plus de 200 personnes de 45 pays.

50 % d'hommes, 40 % de femmes, 10 % de jeunes

Exposants : Plus de 20 exposants présentant des produits locaux

Chefs d'entreprise : 45 présidents et dirigeants de chambres de commerce.

Taux de satisfaction : 85%

5. Défis et enseignements tirés

Défis à relever

1. **Les trafics de visas à l'aéroport :**
Les retards et les complications dans l'obtention des visas à l'arrivée ont créé des difficultés logistiques pour certains participants.
2. **Transferts d'indemnités journalières de subsistance via les systèmes bancaires locaux :**
Les difficultés rencontrées dans le transfert des indemnités journalières de subsistance (IJS) via les systèmes bancaires locaux ont entraîné des retards et des désagréments pour les participants.
3. **Gestion des horaires :**
La coordination de multiples sessions, ateliers et événements de mise en réseau dans le cadre d'un calendrier serré s'est avérée être un défi logistique de taille.

Enseignements tirés

1) Une meilleure communication

- a) Augmenter les réunions d'information préalables aux événements et la communication avec les participants afin de définir clairement les attentes en matière de calendrier, de logistique et de procédures.
 - b) Fournir une assistance multilingue aux participants issus de milieux linguistiques différents.
- 2) **Tirer parti de la technologie des événements hybrides**
- a) Élargir les possibilités de participation hybride pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer en personne, afin de réduire les contraintes logistiques.
 - b) Utiliser des plateformes en ligne pour l'inscription des participants, les mises à jour et la collecte de commentaires.

6. Recommandations stratégiques de Prosperity Africa 2024

a) Pour les décideurs politiques :

i) Simplifier les procédures relatives au commerce et aux visas :

- a) Mettre en place des procédures de visa simplifiées, y compris des visas pré-approuvés pour les participants aux conférences et les voyageurs d'affaires, afin de faciliter la mobilité transfrontalière.
- b) Réduire les obstacles bureaucratiques en matière de documentation douanière et commerciale afin d'améliorer l'efficacité du commerce intra-africain.

ii) Soutenir le développement des PME :

- a) Fournir un soutien financier ciblé et des incitations aux PME, en particulier aux entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, afin d'accroître leur participation aux échanges commerciaux dans le cadre de l'AfCFTA.
- b) Investir dans des programmes de renforcement des capacités et des infrastructures par l'intermédiaire d'associations de soutien aux entreprises afin de relever des défis tels que l'accès au financement et le respect des réglementations commerciales.

iii) Investir dans les infrastructures et la transformation numérique :

- a) Développer les infrastructures commerciales essentielles, notamment les réseaux de transport et les plateformes numériques, afin de réduire les coûts logistiques et d'améliorer l'accès aux marchés.
- b) Promouvoir les solutions commerciales numériques, telles que les systèmes de paiement électronique et les outils de facilitation du commerce, afin d'accélérer l'intégration régionale et la croissance des entreprises.

b) Pour les chambres :

i) Renforcer la capacité à soutenir les membres :

- a) Utiliser le **programme de certification des capacités de mise en œuvre de l'AfCFTA** pour fournir des services de formation et de conseil sur la conformité à l'AfCFTA, y compris les certificats d'origine, les classifications tarifaires et les outils de facilitation des échanges.
- b) Renforcer les efforts de plaidoyer pour relever les défis des PME et représenter efficacement les intérêts des membres au niveau politique.

ii) Exploiter les outils et les plateformes numériques :

- a) S'adapter grâce à l'innovation du modèle de chambre et promouvoir des plateformes telles que la **plateforme Connect Africa** pour offrir des services intégrés, des données commerciales et des possibilités de mise en réseau pour les membres.
- b) Faciliter l'accès aux solutions commerciales numériques telles que TRADAR, qui simplifient les processus tels que les paiements transfrontaliers et les études de marché.

iii) Promouvoir une croissance inclusive et durable :

- a) Lancer des initiatives visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes dans le domaine du commerce, en proposant des programmes de renforcement des capacités et un soutien financier adaptés. Utiliser des outils tels que le sceau de l'égalité des sexes pour les institutions privées et publiques.
- b) Encourager l'adoption de pratiques commerciales durables en introduisant des formations et des ressources ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) pour les membres.

c) Pour les entreprises :

i) Tirer parti des possibilités offertes par l'AfCFTA :

- a) Se familiariser avec les protocoles de l'AfCFTA, y compris les listes tarifaires et les dispositions relatives à l'accès au marché, afin de maximiser le potentiel du commerce transfrontalier.
- b) Utiliser des plateformes telles que l'**Observatoire du commerce en Afrique** pour obtenir des informations sur le marché et relever efficacement les défis en matière de conformité.

ii) Adopter des pratiques numériques et durables :

- a) Investir dans des outils de transformation numérique, tels que des plateformes de commerce électronique, des systèmes de paiement numérique et des applications de facilitation du commerce, afin de renforcer la compétitivité et de rationaliser les opérations.
- b) Intégrer les principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les modèles d'entreprise pour accéder au financement climatique et s'aligner sur les tendances mondiales en matière de développement durable.

iii) Créer des réseaux de collaboration :

- a) Établir des partenariats avec les chambres de commerce, les décideurs politiques et d'autres entreprises afin de renforcer les chaînes de valeur, de partager les ressources et de trouver ensemble des solutions aux obstacles au commerce.
- b) Participer à des événements tels que la **Foire commerciale intra-africaine (IATF2025)** pour étendre la portée du marché, forger des partenariats et présenter les produits et services à un public plus large.

iv) Appliquer des normes pour améliorer la compétitivité

- a) Les entreprises sont encouragées à apprendre et à appliquer la politique africaine de qualité et les normes élaborées par l'infrastructure panafricaine de qualité (PAQI) afin d'améliorer la qualité et la compétitivité de leurs produits et services dans le commerce intra-africain et international.

d) Recommandations adressées au PACCI

i) Renforcer les outils et plateformes numériques pour le soutien aux membres

La PACCI devrait donner la priorité à l'amélioration de son infrastructure numérique, notamment en développant la plateforme Connect Africa et en tirant parti d'outils tels que l'Observatoire du commerce en Afrique (ATO) et TRADAR. Ces plateformes peuvent fournir aux chambres et aux entreprises des

données commerciales essentielles, des informations sur les marchés et des opportunités de réseautage, les aidant ainsi à mieux naviguer dans les exigences de l'AfCFTA et à débloquer de nouveaux marchés.

ii) Développer les programmes de renforcement des capacités pour les MPME dirigées par des femmes et des jeunes

Le PACCI devrait intensifier ses efforts pour soutenir les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes en offrant des programmes de formation sur mesure sur la facilitation du commerce, la conformité avec les protocoles de l'AfCFTA et l'accès au financement. En outre, la PACCI peut développer des services de mentorat et de conseil, permettant à ces entreprises de prospérer dans le commerce transfrontalier tout en assurant une croissance économique inclusive.

iii) Renforcer la coordination régionale par le dialogue public-privé (PPD)

La PACCI devrait renforcer sa collaboration avec les chambres de commerce régionales et nationales pour favoriser le dialogue public-privé. En s'attaquant aux problèmes liés au commerce, tels que les procédures de visa, la logistique et les barrières réglementaires, la PACCI peut plaider en faveur de réformes politiques qui créent un environnement commercial plus favorable pour les PME et les entreprises dans toute l'Afrique.

7. Témoignages et réussites

Citations de conférenciers :

- a) "L'AfCFTA représente le potentiel de l'Afrique et il est passionnant de voir que les entreprises sont prêtes à l'adopter. - Ron Osman, AUC.
- b) "Cette conférence marque un tournant dans l'intégration commerciale de l'Afrique. - Joyce Mwangi, vice-présidente de la PACCI.

Histoires de réussite

- a) Lancement d'un modèle de centre de traitement certifié pour permettre aux PME de répondre aux normes commerciales internationales.
- b) Partenariats forgés par l'intermédiaire de la **plateforme commerciale numérique Sokokuu**, favorisant le commerce transfrontalier.

8. Conclusion

La Conférence Prospérité Afrique 2024 a réaffirmé le rôle essentiel de la collaboration, de l'innovation et de la résilience dans la conduite de la transformation commerciale et économique de l'Afrique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Organisée à Addis-Abeba avec plus de 200 participants de plus de 45 pays, la conférence a fourni une plateforme solide pour relever les principaux défis, présenter des solutions innovantes et catalyser des stratégies réalisables pour parvenir à une croissance inclusive et durable.

Grâce à des ateliers de renforcement des capacités ciblés, des discussions de groupe perspicaces et des opportunités de réseautage dynamiques, l'événement a renforcé la capacité des parties prenantes à naviguer dans le paysage de l'AfCFTA. Des initiatives telles que la campagne Payer sans délai, le programme de conseillers commerciaux de l'ALEAC et la plateforme Connecter l'Afrique ont démontré l'engagement de PACCI à habiliter les entreprises, en particulier les PME dirigées par des femmes et des jeunes, à saisir de nouvelles opportunités et à améliorer la compétitivité au-delà des frontières.

La conférence a également formulé des recommandations stratégiques essentielles à l'intention des décideurs politiques, des chambres de commerce et des entreprises, soulignant l'urgence de s'attaquer aux obstacles structurels au commerce - rationalisation des procédures de visa, amélioration des infrastructures, adoption de solutions numériques et autonomisation des PME. En encourageant les partenariats, en améliorant la facilitation des échanges et en favorisant une croissance inclusive, Prosperity Africa 2024 a fourni une feuille de route claire aux parties prenantes pour libérer l'immense potentiel économique de l'Afrique.

La conclusion est claire : les PME restent l'épine dorsale de la transformation économique de l'Afrique, et leur autonomisation nécessite une approche concertée et multipartite. Qu'il s'agisse de cadres politiques adaptés, d'initiatives de renforcement des capacités ou de plateformes inclusives pour les femmes et les jeunes, la conférence "Prosperity Africa" a montré que l'action collective est le moteur d'un progrès significatif.

Dans la perspective de Prosperity Africa 2026, la conférence sert de tremplin vital pour amplifier le commerce intra-africain, favoriser la collaboration régionale et renforcer la résilience dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée. Avec des initiatives telles que la Foire commerciale intra-africaine (IATF2025) et la plateforme Connect Africa à l'horizon, les entreprises africaines sont bien placées pour tirer parti de l'AfCFTA en tant qu'outil de transformation pour la croissance, l'intégration et la prospérité partagée.

Le succès de Prosperity Africa 2024 renforce non seulement la confiance dans l'esprit d'entreprise de l'Afrique, mais aussi le rôle essentiel des chambres de commerce, des décideurs politiques et des partenaires de développement dans la création d'un environnement propice à la prospérité des entreprises. Les progrès réalisés soulignent que l'avenir de l'Afrique réside dans l'unité, l'innovation et l'autonomisation - et qu'ensemble, nous pouvons réaliser la vision du continent d'un avenir économique prospère, durable et inclusif.

Pour aller de l'avant, il est impératif que toutes les parties prenantes traduisent les recommandations en actions, investissent dans des partenariats stratégiques et restent déterminées à favoriser un commerce et un développement économique inclusifs sur l'ensemble du continent. Prosperity Africa 2024 n'était pas seulement un événement, c'était un engagement pour l'avenir de l'Afrique. Tirons parti de cet élan pour débloquent les opportunités illimitées qu'offre l'AfCFTA et faire en sorte que les entreprises africaines, en particulier les PME, ouvrent la voie à des lendemains plus radieux et plus prospères.

9. Les annexes

Matériel d'appui :

- a) Liste des participants.
- b) Ordre du jour détaillé et points forts du programme.
- c) Résumés des ateliers et des recommandations politiques.